

Membres du Bureau National de l'U.N.E.F., Présidents d'A.G.E. ou ancien Président d'A.G.E., sincèrement attachés à notre organisation, nous avons à coeur de participer à la construction d'un syndicat aux grandes ambitions, efficace, et utile aux étudiants. C'est la poursuite de tels objectifs qui nous a motivés à écrire cette contribution aux débats du 75ème congrès de l'U.N.E.F., contribution qui ne constitue pas un «projet de résolution bis».

Le texte du Bureau National destiné à la discussion préparatoire au 75ème congrès nous a moins fait l'effet d'un projet de résolution que d'un catalogue revendicatif mal structuré à l'analyse déficiente, qui d'ores et déjà paralyse les initiatives de tous ceux qui voudraient contribuer au débat. Saisir les tenants et les aboutissants de la politique du Ministère de l'Éducation Nationale (M.E.N.) pour mieux la combattre, maîtriser notre stratégie pour faire avancer le mouvement étudiant, toutes les directions d'AGE, de Paris comme de province, savent que ce sont les conditions nécessaires pour progresser. Puisque nous voulons «élever le niveau de la riposte»(1), n'abaïssons pas celui de notre intervention: sachons articuler les luttes des associations et la perspective de victoires plus globales.

Cette contribution, qui s'inscrit dans cette démarche, a vocation à être discutée partout, à rassembler tous ceux qui s'accordent sur la problématique proposée.

PRÉAMBULE

L'université en recomposition.

L'Université française est aujourd'hui soumise à de grands changements. L'augmentation massive du nombre d'étudiants en est une donnée essentielle. Des projets, multiples et convergents, nous concernent: précarisation des formations et dégageant d'une élite; intégration européenne sans aucune garantie sur la reconnaissance des diplômes; introduction des critères du patronat dans le financement et la gestion des universités; désengagement de l'État aux dépens des collectivités locales.

Quelles ambitions et quelles propositions avons-nous à substituer à cette politique? Quel mouvement étudiant faut-il pour maintenir nos acquis et conquérir de nouveaux droits? Quelle place, quelle stratégie doit avoir l'U.N.E.F. pour le servir?

Et comment ignorer l'émergence de plus en plus inquiétante de l'extrême-droite dans notre société? A l'université, elle se matérialise par les implantations des organisations étudiantes (l'UNI ou le Cercle National des Etudiants de Droite par exemple) et par l'existence de centres de recherche universitaire où l'ont

Luttes et perspectives.

Une telle diversité de situation engendre de grandes différences dans les expériences, impressions et comportements des étudiants, source principale de nos problèmes de mobilisations. Le texte préparatoire les simplifie vite par un «Y'en a marre» moins unanime qu'il ne tend à l'affirmer. Et la «révolte» ou la «riposte» scandées à chaque page ne sont guère que des formules incantatoires.

Comme son propos principal vise à démontrer qu'il y aurait chez les étudiants un accord sur le jugement de la politique du M.E.N., il en vient à gommer les aspérités du réel. Le seul enjeu actuel étant de faire «faire (aux étudiants) l'expérience que l'action unie c'est efficace».

On ne tient pas compte de la propagande officielle sur l'effort budgétaire consenti par le gouvernement en matière de créations d'universités et de constructions de bâtiments. (Fait qui tend à prouver que le gouvernement cherche ses propres issues à la crise.) Or la seule critique de la politique universitaire menée ne suffira pas. Sans propositions alternatives à la hauteur des réformes engagées, la tâche du syndicalisme étudiant sera toujours plus ardue et les luttes paraîtront limitées.

La disponibilité des étudiants n'est pas fonction de la nature locale ou nationale des luttes, mais des perspectives qu'elles leur offrent - perspectives de victoires, perspectives d'extension du mouvement.

L'ont démontré les diverses actions menées cette année: lorsqu'il s'agit d'axes précis, définis collectivement, les étudiants sont prêts à aller jusqu'au bout, comme à Besançon et à Brest (où la lutte s'est menée sans l'U.N.E.F.) avec occupation des locaux pendant plusieurs semaines.

D'autre part, les nouveaux étudiants ont participé au mouvement lycéen de l'automne 1990.

LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE

Nous ne pourrions arriver à mobiliser les étudiants qu'en informant massivement et en diffusant une réelle analyse des projets universitaires en cours. Sans schématisation du type: «Contractualisation [...] A la clef: toujours plus de sélection», tellement manichéenne qu'elle se révèle en définitive peu convaincante.

Depuis la fin des années 60, les gouvernements successifs ont dû faire face, en même temps qu'à l'explosion des effectifs, au problème de l'adaptation des formations à la conjoncture. De fait, l'enseignement supérieur est un «bateau ivre», difficile à gérer. Rappelons-nous que les 500 millions de francs «débloqués» en 1990 au titre du plan d'urgence étaient en fait un report de ligne

budgétaire n'ayant pas pu être employée pour des constructions universitaires.

Beaucoup d'universités fonctionnent au double voire au triple de leur capacités d'accueil, ce qui pose des problèmes de locaux et d'encadrement en personnel enseignant et IATOSS. Et lorsque, dans les grandes centres urbains notamment, des délocalisations sont réalisées, elles engendrent des difficultés accrues de transport.

«Ça ne peut plus durer», certes.

C'est précisément pour stopper cette dégradation que le gouvernement met en chantier son arsenal de réformes. Mais - et c'est là que le bât blesse - le Président de la République prenait bien le soin d'affirmer en juin 1991 à Issoudun que l'Etat ne saurait supporter seul l'effort de formation, quoique ce discours était d'ores et déjà entré dans les faits.

Le désengagement de l'Etat.

Le désengagement de l'Etat s'effectue à deux niveaux:

- au niveau de l'aide individuelle aux étudiants, avec la mise en place des prêts bancaires, la rupture de la parité Etat/étudiant dans le prix du ticket de restaurant universitaire, la stagnation du nombre des allocations de recherche et, dans le cadre des IUFM, la transformation des élèves-instituteurs salariés en allocataires (en notant que tous ne recevront pas d'allocations et que celles-ci seront réservées, pour les futurs enseignants du supérieur, aux zones ou filières déficitaires);

- au niveau des universités par la contractualisation.

La contractualisation.

Ce processus de contractualisation implique en premier lieu l'existence d'un contrat entre l'Etat et l'université. L'Etat finance le projet pédagogique à la hauteur qu'il juge nécessaire; l'université se doit, en contrepartie, d'appliquer avant la lettre la réforme des 1ers et 2èmes cycles, de créer des écoles doctorales (regroupements de DRA) et de réaménager l'année universitaire.

En second lieu, l'université contractante fera appel aux collectivités territoriales ou aux entreprises pour obtenir les compléments financiers indispensables à la réalisation de son projet pédagogique. En échange de quoi, ces collectivités ou entreprises pourront intervenir dans le contenu de nos formations, par le biais notamment d'un financement sélectif concernant les formations aux débouchés qui les intéresseront directement. (Et ce, contrairement au schéma d'aménagement des Enseignements supérieurs qui stipule que: «C'est l'Etat, de par la loi, qui exerce la compétence essentielle en matière d'enseignement supérieur.»)

Notre diagnostic étant que l'un des principaux maux de l'université est le manque de moyens, faut-il accepter la diversification des ressources? Si oui, à quelles conditions? Si non, quel financement autre?

Nous aurions aimé que, dans le cadre de la préparation du congrès, des premiers éléments d'analyses ou de propositions figurent dans le texte. Le sujet ne manque pourtant ni d'importance ni d'actualité - surtout au moment où les universités arrêtent leur position sur ces contrats d'établissements(2).

Les rapports entre l'université et le monde du travail.

Cette volonté des collectivités locales et des entreprises de s'ingérer dans nos formations pousse le gouvernement à mettre en place une réforme des 1ers et 2èmes cycles répondant à leurs besoins à court terme. Le but étant de faire venir rapidement sur le marché du travail des diplômés de l'enseignement supérieur (hausse des qualifications), vite intégrés, et, soit hyperspécialisés (provenant des IUT, IUP qui à terme devraient accueillir 50% des bacheliers), soit munis du «SMIC culturel» pour assurer l'encadrement.

Remarquons que ces filières hyperspécialisées sont un leurre pour les étudiants. Ils pensent que de tels diplômes sanctionnant des connaissances immédiatement utilisables par les entreprises leur assurent un avenir professionnel. Ils ne perçoivent pas forcément que ce style de formation ne permet pas une adaptation aux incessantes mutations du monde du travail.

Tout ceci signifie un encouragement aux études courtes, avec des possibilités de sortie dès la fin de la première année (CEU: Certificat d'Études Universitaires), et l'introduction croissante de professionnels dans l'enseignement afin que l'université cesse de «fabriquer des chômeurs».

Il faut savoir qu'aujourd'hui, malgré le phénomène de déqualification, les jeunes diplômés du supérieur s'en sortent mieux sur le marché du travail que tous les autres jeunes.

Cette logique tend également à subordonner l'essentiel de la recherche universitaire de 3ème cycle au privé, et à transformer cette activité en service.

Le refus catégorique d'une subordination de l'université aux entreprises ne doit pas nous empêcher de redéfinir notre conception des rapports entre ces deux milieux.

L'éclatement du cadre national.

Répondre aux attentes des collectivités territoriales et des entreprises conduit enfin à l'éclatement du cadre national de l'enseignement supérieur.

En dépit des protestations de bonne foi du gouvernement, ces pressions se traduisent par:

• une aggravation de l'écart, selon les universités, de la somme allouée par tête d'étudiant, qui consacre l'inégalité des conditions de formation comme c'est le cas pour les IUFM;

• une différenciation des programmes en fonction des besoins locaux, qui implique la création de diplômes spécifiques d'université et la remise en cause de leur caractère national;

• une concurrence «à l'américaine» des universités - à Paris, par exemple, pour le titre de pôle européen(3).

Cet éclatement du système s'étend à l'aide sociale par le truchement des Commissions sociales d'établissements qui décideront, au niveau de chaque université et de son aire de recrutement, de l'attribution des bourses ou des prêts étudiants sur des critères non exclusivement sociaux. L'arbitraire local succède aux critères nationaux.

Ces commissions posent problème: si nous prenons la décision d'y siéger, quelle sera notre action?(4)

LE MOUVEMENT ETUDIANT

Des obstacles inhérents au syndicalisme.

En cette rentrée 1991, les attaques gouvernementales sont rudes, nombreuses, et relèvent d'une politique non dénuée de cohérence. Ce qui n'implique pas automaticité entre l'ampleur de ces attaques et la mobilisation. De la prise de conscience des problèmes au passage à l'acte, le fossé est large. En témoignent les mouvements de reflux qui atteignent tous les syndicats étudiants: chute vertigineuse de la participation étudiante aux élections universitaires; baisse générale du nombre de voix des organisations étudiantes, à la seule exception des corps. De tels phénomènes ne sont pas seulement dus à «l'acharnement du ministère». Ils sont aussi la conséquence d'un désintérêt croissant, voire d'une défiance, à l'encontre de la politique qui affecte directement toutes les structures de la vie publique. Nous pouvons le constater à l'égard des administrations, partis ou syndicats, nous le constatons à l'égard des institutions universitaires dont les étudiants perçoivent mal les pouvoirs et se sentent exclus. Dans les conseils, la parité entre étudiants et autres composantes de l'université ne permettrait-elle pas d'y remédier en partie?

Il serait temps sur cette question précise d'entamer un réflexion globale sur les conseils d'université, leurs rôles, pouvoirs et composition, les modalités d'interventions des étudiants en leur sein, le statut de l'élu étudiant, le déroulement des élections universitaires enfin. Réflexion qui serait centrée sur les moyens de permettre aux étudiants de se comporter en citoyens sur leurs lieux d'études.

Les élections aux CROUS de mars 1991.

Ces oublis qui ornent le texte préparatoire ne sont rien moins que coupables. Et partielle l'analyse que faisait le B.N. au Collectif national d'avril 1991 sur le recul impressionnant de l'Unef-ID à la suite des élections aux CROUS. Si, à cette occasion, les étudiants ont indiqué clairement qu'ils désavouaient une organisation dont la ligne revendicative est pro-gouvernementale, ils ont en même temps exprimé leur méfiance envers toute organisation censée les représenter. Ils désertent les bureaux de vote d'où, pensent-ils, rien ne sortira qui puisse faire espérer. Mais est-ce sur le fond d'une opposition radicale à la politique actuelle du Ministère? ou bien plutôt sur le fond d'un mécontentement, réel mais vague, face à une conjoncture perçue comme difficile mais inévitable?

Si les choses se passaient avec cette simplicité que décrit le texte préparatoire, une interrogation devrait surgir: où sont les électeurs de l'Unef-ID de jadis, trompés par une organisation qu'ils avaient cru offensive et intraitable? Loin de nous rejoindre, ceux-là ont rejeté en bloc le syndicalisme étudiant.

Quant à nous, nous perdons malgré tout 3 000 voix.

Nous ne pensons en aucune manière que c'est l'organisation en soi ou le militantisme qui s'usent; ni la lutte qui se démode. La méfiance provient d'une activité au coup par coup - au moment des élections par exemple - qui ne domine pas la situation.

Une fois nos initiatives menées à leur fin et les comités dissous - lorsqu'il y en avait -, nous n'avons plus guère que l'adhésion à offrir pour garder le contact avec les étudiants qui se sont battus à nos côtés, nous à leurs côtés. Si l'adhésion est manquée, nous restons désemparés, suspendus au prochain problème qui pourra fournir une occasion de retrouvailles.

C'est cette faiblesse, cette attitude défensive devant l'événement qui introduit le doute quant à notre efficacité.

Nous avons le sentiment que le B.N. a perdu ses points de repères élémentaires.

Le fait syndical minoritaire.

A son 72ème congrès, l'U.N.E.F., tirant les leçons du mouvement de 1986, définissait une stratégie syndicale, dite «stratégie du rassemblement», dans le but d'impulser la mise en oeuvre des revendications avancées par les Etats Généraux de l'Enseignement Supérieur - notamment la hausse du budget de l'Education nationale, qui formait alors l'axe principal de sa ligne politique.

Pour la première fois de son histoire, notre organisation prenait en compte un élément majeur, caractéristique de la société française et de l'université: le syndicalisme, le syndicalisme étudiant en premier lieu, est un fait minoritaire(5).

Il ne s'agit pas là d'un constat fataliste ou désespéré. Dans le même temps, c'est une donnée incontournable du contexte universitaire actuel que nous n'avons pas le droit d'ignorer.

Mener des luttes victorieuses exige un mouvement étudiant large, dépassant le cadre de l'U.N.E.F.. Dès lors, la participation aux structures démocratiques, dont se dotent les étudiants en majorité non-syndiqués, la recherche de possibles convergences avec d'autres organisations étudiantes, et les IATOSS ou enseignants, s'imposent.

Créer les conditions d'un grand mouvement.

Passer à côté de cette réflexion d'ensemble nourrit de gravissimes comportements qui trahissent notre manque de confiance dans les décisions des étudiants et dans les propositions de l'U.N.E.F. - nous ne mentionnerons ici que les attitudes de blocage du B.N. durant la guerre du Golfe, celle de Nicolas Bertrand, secrétaire national, qui n'hésita pas à recourir publiquement au mensonge pour faire avorter une proposition de manifestation devant l'Assemblée Nationale.

Aussi n'est-il pas étonnant que soit absents du texte préparatoire et la notion d'unité syndicale(6), et l'objectif même d'un mouvement étudiant qui se proposerait de transformer l'enseignement supérieur.

Cédant à de vieux réflexes, nous continuons à envisager tout rassemblement sous l'angle de son contrôle. Jugement qui ne relève pas du procès d'intention, mais de nos pratiques - parfois inconscientes. En effet comment ne pas en arriver à croire indispensable le contrôle des mouvements par l'U.N.E.F. quand on présente le syndicat comme prenant «les meilleures initiatives» aux meilleurs moments? - même si nous avons le souci dialectique de souligner que «la riposte n'est pas à la hauteur».

■ L'U.N.E.F. AU SERVICE DU MOUVEMENT ■

Une identité à affirmer.

Rompions avec les discours démagogiques: faire *fondamentalement confiance* aux étudiants ne veut pas dire que «personne ne peut décider d'avance sur quoi se battre.»

Nous avons d'abord, notre identité, nos principes, nos revendications à défendre, à promouvoir. Car nos luttes et nos revendications portent notamment sur l'expérience immédiate des étudiants, sur les problèmes quotidiens qui existent à l'Université. Il est évident qu'un tel travail ne peut être dévalorisé. C'est lui qui permet d'obtenir les résultats les plus concrets, de toucher le plus grand nombre d'étudiants, et de démontrer l'utilité du syndicat.

Mais notre activité ne peut s'y limiter. D'autant qu'elle repose sur une confusion initiale: les problèmes quotidiens

seraient forcément des problèmes locaux, localisés à une UFR, un TD. A ce compte, les luttes nationales seront toujours reportées *sine die*, dans un futur lointain, improbable et mythique.

Prisonniers de ce schéma réducteur, nous cultivons, depuis Toulouse, une certitude naïve: le développement des luttes pourvoira à tout. Ce qui reste à démontrer au vu des résultats de nos campagnes, aussi bien sur les prêts bancaires (qui ont été mis en place) que sur RAVEL (désormais effectif à Paris et dans quelques villes de province). Démunis, nous n'avons plus que des slogans («Non aux prêts bancaires»; «RAVEL l'arnaque»; «des crédits d'urgence pour nos facs»), en guise de revendications, à opposer aux projets du gouvernement. Mais de propositions alternatives et détaillées point.

L'absence d'esprit critique.

Lors des mouvements des automnes 87, 88 et 89, nous avons participé à des luttes importantes réclamant un meilleur budget pour l'Enseignement supérieur. Aucune analyse critique n'a relevé le caractère répétitif jusque dans ses propositions revendicatives de ce genre de mouvement, et notre incapacité à faire progresser la mobilisation d'une année sur l'autre(7). Alors que, dans le même temps, le gouvernement déployait une vaste refonte des systèmes de formation à partir des dysfonctionnements révélés par nos luttes mêmes.

Maintenant nous sommes pris de cours sur les réformes des études et de leur financement, la contractualisation, et sur celle de l'aide sociale. Pris de cours faute d'analyse, faute de réflexion, faute également d'intervention sur ces problèmes: c'est à dire que nous sommes incapables d'offrir des perspectives de victoires aux mouvements étudiants, qui, simultanément, s'opposent aux projets actuels et avancent des solutions alternatives crédibles, qui vont au-delà du sacro-saint budget du sur-armement; incapables donc de permettre à l'U.N.E.F. d'influer réellement sur la politique universitaire.

C'est de notre carence d'analyse que découle notre absence de campagnes nationales, d'actions d'envergure, de propositions - tout ce qu'attendent les étudiants concernés et tous les adhérents de l'U.N.E.F..

Le rôle d'une Union Nationale.

Ces manques de perspectives nous inquiètent à d'autres titres. Car nous pensons que la détermination d'une organisation, de son Bureau National, aide beaucoup à la maïeutique d'un mouvement; le rôle joué par les structures nationales en 1986 en est un parfait exemple.

Dans cette situation, l'Union Nationale se doit d'être simultanément auprès des A.G.E. et des étudiants un vecteur d'informations primordial. Favoriser l'expression de revendications générales qui s'appuient sur les luttes menées dans

les universités, rythmer et coordonner les actions au niveau national.

Attention! Cela ne se décrète pas en lançant de «grandes journées d'action» sans soutien réel des étudiants. Il nous faut apprendre à mener des initiatives à long terme, et à prendre le pouls des A.G.E. pour décider *ensemble* des temps forts de la bataille.

Parce que le B.N. a une tendance à systématiquement opposer les luttes locales et les mouvements d'ampleur nationale, la fonction de l'Union Nationale s'est affaiblie. Et ce n'est pas par hasard que la F.A.G.I.F. (structure propre aux A.G.E. parisiennes) a depuis disparu.

LA VIE DU SYNDICAT

La question de l'adhésion.

De nouvelles pratiques sont donc nécessaires qui exigent une organisation solide et des adhérents bien formés.

La remise de cartes doit redevenir une priorité. Ce qui requiert son lancement avant la fin de l'année universitaire.

Le souci légitime et vital du renforcement de l'U.N.E.F. ne doit cependant pas conduire à l'idée trop souvent répandue dans nos rangs que, seul, un syndicat fort est capable de mener un mouvement d'ampleur. («Hors de l'organisation point de salut!»)

Au contraire nous ne comprenons l'utilité de l'U.N.E.F. et son nécessaire élargissement que comme le but et le moyen de développer un vaste réseau de syndiqués afin de mieux réagir aux divers événements dans le plus grand nombre d'endroits possibles.

Cette ambition suppose que les adhésions se fassent dans une tout autre perspective qu'en ce moment.

Mais d'abord évitons sur la question les faux débats qui cristallisent: il n'y a pas à l'U.N.E.F. de «bonnes» ou de «mauvaises» adhésions; pas plus qu'il y aurait à «faire des cartes», ou au contraire mettre des préalables à l'adhésion. Les A.G.E. qui usent d'une telle rhétorique sont le plus souvent celles qui ont à se faire excuser un petit chiffre d'organisation ou un travail insuffisant en matière d'intégration.

Proposer l'adhésion résulte du souci légitime d'augmenter le nombre des syndiqués. Mais cet acte significatif doit conserver le caractère d'un engagement. Engagement qui peut intervenir à tout moment et sans aucun préalable, engagement néanmoins qui doit s'accomplir en parfaite connaissance de cause de la part du nouveau syndiqué. Donc tout autrement que la pratique en vogue actuellement: une minuscule case «je rejoins l'U.N.E.F.» au bas d'un tract; ou bien, lors d'une pétition, une adresse faisant office de contact et qui se transforme miraculeusement en adhérent. Il est évident que ce genre d'adhésion perd tout sens. Trop souvent, en téléphonant à ce type d'adhérents, on se heurte à une incompréhension, à un quiproquo. Gardons-nous de ce travers,

ou nous devrions ensuite parler, comme d'autres syndicats, de «syndicalisation de nos adhérents».

D'autre part, nous estimons appartenir à une organisation majeure, faisant face à ses responsabilités, nous demandons par conséquent que le véritable chiffre d'organisation national soit enfin communiqué au congrès.

La formation des adhérents.

Pour mettre en place ce réseau de syndiqués actifs, la formation de nos adhérents, de nos responsables, de nos élus, est fondamentale. Elle est aussi un facteur d'intégration.

Corrélativement à notre carence analytique, nous sommes incapables de former un nombre conséquent de nos adhérents. Cela constitue un frein au développement de notre activité.

Par exemple, lorsque le Bureau National refuse d'aborder la question de la contractualisation dans sa globalité, comment faisons-nous dans *chacune* de nos A.G.E., confrontées à ce même problème. Question sur laquelle seuls quelques élus et quelques Bureaux d'A.G.E. sont à peu près au point sur *leur* université. Bonjour la démocratie! bonjour l'efficacité! Comment pouvons-nous ensuite informer les étudiants et agir, alors que la majorité des adhérents ne sont pas au courant? De là des pans entiers de réformes universitaires à côté desquels l'U.N.E.F. passe.

Avoir un fonctionnement démocratique suppose donc qu'un maximum de nos adhérents disposent des informations nécessaires pour apprécier les décisions prises, et cela à tous les niveaux.

Les structures de l'U.N.E.F....

Cela signifie également le respect du statut *fédéral* de l'U.N.E.F., fédération d'A.G.E. disposant d'une autonomie dans leurs choix d'activité et ceux de direction.

L'affaire de l'A.G.E. de Jussieu.

Principe bafoué avec l'affaire de Jussieu. La manière dont le Collectif National d'avril 1991 a voté l'exclusion d'une grande partie de l'A.G.E. de Jussieu sous le motif d'usurpation de titre a de quoi inquiéter le plus placide des démocrates. Aucun des - toujours? encore? futurs anciens? - camarades de Jussieu mis en cause par le B.N. n'a été invité à venir s'expliquer, aussi le C.N. a rendu un jugement sans informations préalables, ni débats contradictoires; la Commission de Contrôle de l'U.N.E.F. a été court-circuitée; enfin, et c'est plus grave, le B.N. est intervenu autoritairement dans les affaires internes d'une A.G.E., contrairement aux statuts et règlements qui nous régissent. De tels procédés doivent cesser.

... et leur vie démocratique.

Le B.N. compense l'affaiblissement de son rôle politique par un comportement de plus en plus autoritaire et interventionniste.

Le C.N. a vu décroître son importance au même rythme que le nombre de ses réunions.

Par ailleurs, il nous semble que la nature des camarades qui composent le B.N. ne correspond plus aux exigences de développement du syndicat. Le B.N. est constitué presque exclusivement de Présidents (ou d'anciens Présidents) d'A.G.E. ou membres de bureaux d'A.G.E., c'est à dire de militants activistes (le terme n'est pas péjoratif), tous formés sur un même moule.

Nous demandons qu'un rééquilibrage s'opère, en vue d'intégrer un certain nombre de camarades qui n'ont peut-être pas les qualités de «terrain» habituellement valorisées dans nos organisations, mais qui possèdent des goûts ou des compétences pour une activité plus théorique.

Cette réflexion devrait aussi avoir lieu dans chacune de nos A.G.E. et de nos associations car celles-ci adoptent naturellement ce genre d'attitude qui appartient à notre culture militante.

La trésorerie.

Pour assumer pleinement notre fonctionnement démocratique, notre rôle formateur, notre activité à un haut niveau, il nous faut des finances substantielles. L'état de santé de notre trésorerie dépend en partie du nombre de cotisations payées, qu'honorent le plus souvent les seuls adhérents qui se sentent concernés par l'activité du syndicat, donc intégrés.

Là encore, le démocratie implique des bilans financiers réguliers en C.N., et des votes sur l'utilisation des fonds. Il est anormal que nos A.G.E. ne sachent pas à quoi sont employés les versements mensuels, et surtout les subventions, celle par exemple destinée à la formation des élus.

Au moment où l'U.N.E.F. reçoit à titre divers 670.000 francs de subventions nationales, nous nous interrogeons sur l'utilisation d'un budget 4 fois supérieur à celui des années précédentes. Le matériel de propagande et les frais courants n'absorbent pas une telle somme. Aucune dette historique n'a été épongée - de plus ce n'était pas une décision du dernier congrès. Interrogation d'autant plus insistante que les comptes courants de l'Union Nationale sont régulièrement à découvert et les anciens Trésoriers de l'U.N.E.F. relancés par les banquiers (les comptes n'ayant pas été mis à jour).

LES QUESTIONS INTERNATIONALES

Le texte préparatoire passe sous silence les questions internationales. Un texte annexe serait prévu. Son élaboration tardive fait qu'il ne pourra pas faire l'objet de discussion dans les A.G.E..

Aussi rien n'est dit de notre action durant la Guerre du Golfe!

Pourtant les événements politiques mondiaux sont nombreux ces dernières années et possèdent un trait commun: la participation massive, enthousiaste et déterminante de la jeunesse, des étudiants en particulier - que ce soit en Chine, dans l'Est européen, en Espagne, en Grèce, en Allemagne et dans le «Tiers-monde», Palestine ou Afrique.

Le continent africain.

En Afrique, actuellement des peuples luttent pour leur liberté. Dans cette lutte pour la démocratie, les étudiants sont partie prenante, et certains tombent sous les balles des dictatures soutenues depuis des décennies par tous les gouvernements français.

Ce continent est en péril. Après la chute du bloc soviétique, l'opinion publique se désintéresse de cette partie du monde et plus généralement des pays dits du «tiers-monde». En tant qu'étudiants, nous ne pouvons laisser faire cela. Nous nous devons de prendre une part plus effective à des initiatives telles que «Ça suffit comme ci» et impulser des actions afin de sensibiliser les étudiants sur ces problèmes cruciaux que sont l'aide au développement, la coopération et l'accueil des étudiants étrangers chez nous.

Il est par exemple possible que chacune de nos AGE parraine un étudiant marocain détenu dans les geôles d'Hassan II et corresponde avec lui.

Les Droits de l'Homme.

A ce sujet, le rapport d'*Amnesty International* fait état d'un nombre extrêmement élevé de prisonniers politiques étudiants de par le monde.

L'U.N.E.F. pourrait jouer un rôle intéressant, avec le concours des structures internationales, pour développer des initiatives de solidarité afin de hâter la libération de ces détenus.

Nous aimerions enfin avoir des informations précises et officielles sur les raisons qui nous ont rendus si silencieux à propos du sort de Jean-Philippe Casabonne, toujours prisonnier en Espagne.

De grands événements sur lesquels nous ne exprimons pas.

L'été et l'automne 1991 furent fertiles en événements internationaux de portée considérable. Le B.N. fut étrangement muet à ces occasions.

La première motion de l'U.N.E.F. qui fait référence au putsch du 19 août à Moscou date de la fin du mois de septembre! Aucune réaction n'a été observée à ce jour relativement à la Conférence de Madrid, alors qu'une délégation nationale a séjourné en Palestine à la fin de juillet dernier!

Les questions internationales occupent une place importante dans la vie de chaque étudiant. L'U.N.E.F. se doit de faire connaître son opinion sur les événements graves qui bouleversent notre planète.

Quant à l'argument qui «couvre» nos silences en prétextant le caractère «politique» de tels événements, il est tout simplement fallacieux! - à ce compte-là, l'action de l'U.N.E.F. durant la guerre d'Algérie n'aurait jamais dû avoir lieu.

L'Union Internationale des Etudiants.

Enfin nous souhaiterions être tenus informés des évolutions récentes de l'U.I.E., dont l'U.N.E.F. membre fondateur. Un congrès extraordinaire vient d'avoir lieu. Un congrès ordinaire est prévu au début de l'année prochaine, qui va engager l'organisation dans des voies inédites.

Qu'en est-il vraiment?

CONCLUSION

Cette U.N.E.F. à l'intelligence volontairement mutilée, au discours véhément mais creux, cette U.N.E.F. qui fait le choix d'abandonner les terrains de luttes qui exigent plus d'une semaine pour triompher et passent par des structures sur lesquelles nous n'aurons pas la main-mise, cette U.N.E.F. qui fuit le débat - c'est à dire le dialogue, et non pas un échange de certitudes - avec les étudiants nous inquiète.

Mais nous gardons espoir: espoir dans notre organisation qui a su surmonter des périodes de crise; espoir dans le mouvement étudiant auquel nous appartenons et qui sut prendre parfois ses responsabilités et se rappeler à la mémoire des organisations syndicales censées les représenter.

Parvenus au terme de que certains n'hésiteront pas à appeler un réquisitoire, essayons une dernière fois d'éclairer notre démarche.

Nous aurions pu, de manière systématique, prendre le texte préparatoire au congrès et nous contenter d'en critiquer les insuffisances et les incohérences. Cela aurait eu l'inconvénient

majeur de laisser penser que notre démarche s'inscrit dans une logique négative. Aussi avons-nous eu le souci de montrer que la situation est beaucoup moins simpliste, beaucoup plus nuancée, beaucoup plus difficile, mais en même temps plus porteuse d'espoir que ne le fait le texte du B.N..

Et nous essayons de formuler des premiers éléments de réponses.

Pourquoi ne pas amender le texte alors?

Mais outre le fait que le statut de ce texte est encore mal défini - texte de résolution, c'est à dire amendable? base de discussion uniquement? -, cela équivaudrait à entrer dans la logique de pensée de ce texte. Qui n'est pas la nôtre.

Disant cela, nous sommes loin de nous croire incontestables. Des absences d'analyse émaillent cette contribution: nous n'avons pas su faire la place aux questions de l'intégration européenne; l'anti-fascisme et la solidarité internationale sont toujours traités marginalement. Mais nous ne sommes ni le Bureau National ni le Collectif National; nous ne disposons dans nos A.G.E. que des informations que nous réussissons à glaner - et la plupart du temps celles-ci ne proviennent pas, hélas, de l'U.N.E.F.; nous souffrons enfin, comme l'ensemble de l'Union Nationale, du manque de confrontation d'idées sur les enjeux universitaires du moment.

Le nécessaire débat de fond, qu'il nous faut dans l'U.N.E.F., dégénère souvent en conflits personnels, qui obscurcissent la confrontation d'idées, lui font obstacle. Nous gagnerions à être plus sensibles aux différences si nous formons l'objectif de rassembler et de nous renforcer.

Car il serait illusoire de penser que nous sommes une poignée à partager ces idées. Nous côtoyons dans nos A.G.E. des militants, des adhérents. Nous discutons avec eux. Nous contribuons aussi à les former. Ceux-là reprendront demain les débats où nous les leur auront laissés.

Enfin nous savons que çà et là le texte du B.N. suscite des insatisfactions au point tel que certains envisagent d'en écrire un autre, ou bien d'écrire des contributions. Qu'il n'y ait aucune méprise: nous avons une conception de l'U.N.E.F. qui se veut un carrefour du monde étudiant avec son originalité, son pluralisme, ses débats parfois vifs et contradictoires. Aussi cette contribution qui n'est pas un «projet bis» ne va pas à l'encontre de démarches similaires. Il ne s'agit pas de figer le débat nécessaire mais de l'ouvrir. Le figer de quelle manière d'ailleurs? puisque entre chacun de nous, signataires de cette contribution, des différences existent, que nous ne voulons pas (re)nier.

A travers ces lignes nous avons voulu faire vivre une certaine idée de l'U.N.E.F.. Puissent-elles l'aider à entreprendre les mutations nécessaires.

Respectueux des règles de vie de notre organisation, nous ne voulons pas que ce texte, envoyé à tous les Présidents d'A.G.E., soit compris comme un texte concurrent à celui du B.N..

Il ne nous appartient pas de refaire un projet de résolution, même si nous avons refusé d'adopter le texte préparatoire. Nous avons voulu nourrir les discussions d'idées, de notions différentes de celles soutenues par la majorité des membres des Bureau et Collectif nationaux.

Il n'est cependant pas interdit que des Associations ou des A.G.E. de l'U.N.E.F. réunis démocratiquement en Assemblée Générale ou Collectif (Collectif d'A.G.E.) puissent s'associer à notre démarche - sans préjuger de leur attitude devant le texte préparatoire au congrès et de leurs éventuels amendements.

Si tel était le cas, nous en serions heureux.

Nicolas BRIAND, Isabelle BUCHER (Présidente de l'A.G.E. de Nanterre), Guillaume DE FRANCE (Président de l'A.G.E. de Lille), membres du Bureau National de l'U.N.E.F.

NOTES.

- (1) Les passages entre guillemets et en caractères maigres sont des citations empruntées au Texte destiné à la discussion préparatoire au 75ème congrès de l'U.N.E.F..
- (2) Poitiers et Grenoble III ont pour leur part d'ores et déjà refusé les contrats avec l'Etat.
- (3) Cf. le projet Université 2000.
- (4) Toutes ces informations sont tirées d'une plaquette émanant des services du Ministère de l'Education nationale: *Rénover les enseignements supérieurs pour les adapter au monde du XXIème siècle*, 1991.
- (5) Résolutions des 71ème, 72ème, 73ème et 74ème congrès nationaux de l'U.N.E.F.
- (6) L'unité syndicale faisait pourtant l'objet d'un chapitre entier de la résolution du dernier congrès (Partie II - «sincèrement UNITAIRES»).
- (7) Ce serait plutôt le contraire qui s'est produit puisque, depuis le 74ème congrès, aucun mouvement étudiant national, même embryonnaire, n'a vu le jour.